

Conseil communal de Lausanne

Initiative : POSTULAT
Titre : Quel avenir pour la Tour de Sauvabelin ?
Initiant·e·s : Caroline DEVALLONNÉ DINBALI et Louis DANA

En 2003, le projet de l'Union des sociétés de développement de Lausanne (USDL), sponsorisé par de nombreuses entreprises locales et personnes privées, a abouti à la construction d'une tour en bois massif issu des forêts de la ville de Lausanne. Ce projet découle notamment d'une motion pour la construction d'une tour d'observation, déposée par Pierre Payot, ancien Conseiller communal lausannois.

La tour de Sauvabelin accueille de nombreuses visiteurs qui profitent de cet ouvrage pour admirer une vue panoramique sur Lausanne et ses environs. Elle prend place dans un site qui, depuis plus de 100 ans, est un lieu familial de détente et de loisirs. Les transports publics ont d'ailleurs récemment adapté leur offre pour répondre à ce succès. La tour elle-même a accueilli presque un demi-million de visiteuses et de visiteurs depuis 2015. En plus d'offrir un point de vue exceptionnel sur la région, elle est visible depuis de nombreux quartiers lausannois. En 17 ans d'existence, elle s'est imposée comme l'une des composantes de l'identité visuelle de la ville de Lausanne pour ses citoyen·ne·s comme pour ses visiteuses et ses visiteurs.

L'utilisation de bois issu des forêts lausannoises permet de rappeler qu'une part non négligeable du territoire communal est forestier et que Lausanne n'est pas uniquement constituée de zones urbaines. Le choix des matériaux, principalement du bois Douglas non traité, respecte les principes de développement durable. Dès le départ, sa durée de vie était estimée à 25 ans. Plusieurs restaurations ont notamment dû être effectuées entre 2015 et 2018. Des travaux permettant de rendre cet édifice pérenne sont-ils envisageables ? Une nouvelle tour d'observation devrait-elle remplacer l'actuelle ? Anticiper les suites possibles à donner à ce site permettrait d'éviter une trop longue fermeture de cet édifice au succès non démenti et qui fait partie intégrante de l'identité de la ville de Lausanne.

Vu le caractère éphémère de la tour, la présente initiative invite donc la Municipalité à étudier rapidement les diverses options qui s'offrent à elle pour la réfection ou la succession de la tour de Sauvabelin. Il s'agirait également de connaître les coûts du futur projet et sa physionomie générale.

Les initiant·e·s soussigné·e·s remercient par avance la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, le 6 octobre 2020



Louis DANA



Caroline DEVALLONNÉ DINBALI